

PARIS,
LE 21 JANVIER 2021

CONTACT
Caroline Borel
T. 33 (0)1 55 55 61 63
caroline.borel@hceres.fr

LE HCÉRES PUBLIE LE RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'INERIS

Le Hcéres publie, jeudi 21 janvier, le rapport d'évaluation de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris)¹. Fruit des travaux d'un comité d'experts de référence, l'analyse, assortie de recommandations, porte sur le positionnement institutionnel et stratégique de l'Ineris, sur sa gouvernance et sur ses différentes activités.

Né en 1990², l'Ineris conduit des travaux de recherche et d'expertise pour la prévention des risques industriels et environnementaux. Son modèle de fonctionnement en « trépied » associant étroitement recherche appliquée, appui aux politiques publiques et prestations aux entreprises, repose par ailleurs sur des règles déontologiques partagées et une démarche d'ouverture à la société.

S'appuyant notamment sur le rapport d'autoévaluation de l'établissement et des entretiens avec ses partenaires et les représentants de ses instances et personnels, le comité d'experts, présidé par Benoît Lesaffre, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts honoraire, met en perspective les principaux atouts de l'Ineris : son « aptitude à conjointement répondre aux urgences et anticiper les risques émergents, ses grands équipements d'envergure internationale, son ouverture européenne réussie et sa capacité scientifique marquée par le fort taux de succès dans les programmes nationaux et européens ».

« Trente ans après sa naissance, l'Ineris vit une période charnière » conclue le comité. L'enjeu majeur pour l'Institut est « maintenant de continuer à répondre aux sollicitations des pouvoirs publics et aux préoccupations de la société, malgré la réduction régulière de son plafond d'emplois » précise-t-il.

Ainsi, dans un contexte « marqué par des enjeux de développement durable impactant le champ d'activité de l'Institut, les préoccupations de la société dont l'aversion au risque croît et les évolutions réglementaires et de politique publiques dans le domaine de l'environnement et des risques industriels », le comité adresse les recommandations suivantes à l'Ineris :

Positionnement institutionnel et stratégique

- Veiller aux relations avec les ministères non-tutelles ; intégrer les règles déontologiques dans les contrats ; définir une stratégie partenariale ; expliciter les logiques scientifiques de site.

Gouvernance et pilotage

- Organisation : s'interroger sur la pérennité des implantations régionales et sur l'équilibre entre directions opérationnelles ; revisiter les fonctions support ; identifier le responsable Europe et international ; internaliser les filiales et le groupement d'intérêt public Géoderis.
- Instances : publier les déclarations d'intérêt des membres ; tous les cinq ans, capitaliser l'évaluation des entités ; assurer l'évaluation individuelle des

LE HCÉRES

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est l'autorité administrative indépendante chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances.

Par ses analyses, ses évaluations et ses recommandations, il accompagne, conseille et soutient la démarche d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.

¹ La précédente évaluation de l'Ineris a fait l'objet d'un rapport publié en juin 2015

² L'inéris est né du regroupement du Cerchar (Centre d'études et de recherches des charbonnages de France) et de l'ircha (Institut national de recherche chimique appliquée)

- chercheurs labellisés ; faire jouer tout son rôle à la commission d'orientation de la recherche et de l'expertise ; supprimer le comité de la recherche.
- Développer la démarche de responsabilité sociale des entreprises.
 - Communication : renforcer la transparence de l'institut ; développer les formations à la prise de parole publique.
 - Ressources humaines : expliciter la politique pluriannuelle des emplois et des parcours de carrière, et la stratégie d'accompagnement au changement ; élaborer une cartographie des compétences scientifiques ; poursuivre la démarche participative sur les conditions de travail.
 - Établir un schéma pluriannuel de stratégie immobilière.
 - Définir une politique des systèmes d'information et du numérique.

Activités de l'institut

- Appui aux politiques publiques : préserver la capacité à intervenir dans les situations d'urgence.
- Recherche : faire converger les taux de publications dans les revues à comité de lecture ; rapprocher les doctorants du monde économique ; faire vivre le dispositif de veille scientifique et technique ; être attentif aux champs santé, intelligence artificielle, transition énergétique, et aux approches multi-risques ; élaborer une politique de valorisation de la recherche s'inscrivant dans la stratégie nationale de la recherche.
- Amplifier les prestations aux entreprises par des partenariats et des démarches publiques-privées.
- Grands équipements : renouveler leur politique, et y incorporer la gestion des données, les modèles économiques et les modalités d'accès ; optimiser les effectifs impliqués dans leur gestion.
- Formation tout au long de la vie : définir une politique d'établissement ; examiner la faisabilité d'une offre dans le champ des risques adaptée à des hauts responsables.

Dans sa lettre d'observations, Raymond Cointe, Directeur général de l'Ineris, juge que « cette évaluation conforte l'Institut dans ses missions, et donne des perspectives d'amélioration et d'ouverture » qu'il souhaite « pouvoir exploiter pleinement ».

« Les points faibles mis en exergue par le comité reflètent un certain nombre d'enjeux, notamment en termes de positionnement, auxquels l'Institut est confronté » indique-t-il. L'analyse du comité renforce, pour la plupart, « les constats effectués dans le cadre de la revue des missions et activités ». Le Directeur général précise par ailleurs que l'ensemble des recommandations formulées « seront examinées de manière approfondie en vue de la préparation d'un plan d'actions qui sera élaboré en 2021 », dans le cadre du nouveau contrat d'objectifs et de performance.

EN SAVOIR PLUS

📄 Télécharger le rapport d'évaluation de l'Ineris

<https://www.hceres.fr/rapport-INNERIS-A2021>

📄 L'Ineris en bref

- Statut : Établissement public à caractère industriel et commercial (Epic) sous la tutelle du ministre chargé de la transition écologique ;
- Budget : 70 M€ ;
- Effectifs : 532 salariés dont plus de 90% d'entre eux sont situés au siège, à Verneuil-en-Halatte (Hauts-de-France) ;
- Implantations sur 5 sites : Verneuil-en-Halatte (Siège social abritant également plusieurs plateformes expérimentales), Aix-en-Provence/Bourges/Lyon/Nancy (équipes de recherche).